

REVIENS, ISRAËL, JUSQU'À HACHEM TON D. (RABBI DAVID PINTO CHLITA)

Ce monde-ci est semblable à une grande boutique, où quelqu'un entre, fait un tour et ne trouve rien qui lui plaise. Quand il sort, on lui demande : « Dans une boutique aussi grande, est-il possible que vous n'ayez rien trouvé ? » Et il est troublé.

De même, l'homme descend en ce monde avec une âme très élevée, des bras, des jambes etc., et il demande ce qu'il a à faire en ce monde-ci. On lui répond : « Dans ce monde-ci, il y a beaucoup de choses à faire, il y a la Torah, les mitsvot, les bonnes actions, manger, boire et s'amuser. »

Mais l'homme tourne en rond sans rien acheter, et quand vient le moment de monter aux cieux, on lui demande : « Est-il possible que tu n'aies rien apporté avec toi, aucune espèce de mitsva ? » Et il est troublé et répond : « Je n'avais pas le temps... »

C'est à ce propos que le prophète dit (Hochéa 14, 2) : « Reviens, Israël, jusqu'à Hachem ton D. », revenez vers Hachem pour que vous ne soyez plus troublés en ce monde. C'est un 'hessed de la part de Hachem, car au lieu d'avoir à demander le pardon de D., c'est Lui qui nous demande de revenir vers Lui, toutes les portes étant ouvertes devant nous.

Pourtant l'homme n'y prête aucune attention, et il part en vacances en ce monde-ci. Or il doit savoir que même le plus simple mortel, qui a commis beaucoup de fautes et s'est complètement coupé de Hachem, s'il se repent, peut accéder à des échelons spirituels supérieurs à ceux du tsadik, et devenir proche de Hachem, Qui l'accepte à bras ouverts.

Comme l'a dit le Rambam (Hilkhot Techouva 7 michna 6) : « Hier il était détestable devant D., repoussant, éloigné et abominable, et aujourd'hui il est aimé, proche et ami. » On peut facilement arriver à la techouva par deux choses :

A. Le Saint béni soit-Il a voulu donner du mérite à Israël, c'est pourquoi Il leur a multiplié la Torah et les mitsvot (Makot 23b, Avot DeRabbi Nathan 41, 17). Cela signifie que si l'on accomplit ne fût-ce qu'une seule mitsva à la perfection, on en viendra automatiquement à accomplir toutes

les autres mitsvot, alors on deviendra méritant, pur et intègre, et on pourra faire une techouva totale.

B. L'âme humaine est une parcelle divine, et cette parcelle éveille l'homme à la techouva et aux bonnes actions. Même si l'homme est mauvais, il reste attaché à Hachem par cette particule divine. Il doit se débarrasser de l'oubli, se rappeler D. et revenir à Lui.

Il y a quelque chose que nous devons comprendre. Si l'oubli fait oublier D. à l'homme, pourquoi en vérité Hachem a-t-il créé l'oubli qui pousse à la faute ? Il aurait mieux valu se rappeler que d'oublier !

Il faut savoir qu'en vérité, il y a deux sortes d'oubli. L'une est l'oubli qui a été donné par Hachem pour que l'homme oublie le jour de la mort, comme l'ont dit les Sages (Pessa'him 55b) : « Le jour de la mort est caché à l'homme, car s'il se rappelait le jour de la mort, il ne ferait pas de mitsvot, étant constamment triste à cause de la mort. » Ainsi, cet oubli est la cause qu'il oublie les soucis et accomplit les mitsvot.

Il y a une autre sorte d'oubli qui provient du mauvais penchant. Celui-ci fait oublier à l'homme qu'il y a un châtement et qu'il y a une mort, et le pousse à continuer constamment à fauter sans se repentir. C'est un oubli très grave.

C'est pourquoi quand arrive le mois d'Elloul, le mauvais penchant vient faire oublier à l'homme le jour du jugement, alors il n'en ressent aucune crainte.

Pour qu'il la ressente, il doit se représenter qu'il est en ce monde comme un touriste, sans attache fixe, et se rappeler sans cesse qu'il y a quelqu'un qui l'appelle au repentir : « Reviens, Israël, jusqu'à Hachem ton D., car tu es tombé par ton péché » (Hochéa 14, 2). Quand il se rappellera cela, le désir de se repentir viendra de lui-même. Mais s'il attend jusqu'à ce que Hachem l'appelle, il lui en cuira, car qui sait jusqu'où il risque de descendre, pour que Hachem doive l'appeler pour l'éveiller et le faire sortir de l'abîme ! Il vaut donc mieux qu'il se rappelle de lui-même et se repente.

D'après cela, on comprendra parfaitement les paroles des Sages (Erouvin 13b) selon lesquelles

l'école de Chamaï et l'école de Hillel ont discuté pendant deux ans et demi, l'une disant : « Il aurait mieux valu pour l'homme ne pas avoir été créé », et l'autre disant : « Il vaut mieux pour l'homme avoir été créé que de ne pas l'avoir été. » Ils ont fini par conclure qu'il aurait mieux valu pour l'homme ne pas avoir été créé, mais maintenant qu'il l'a été, il doit examiner ses actes.

Pour expliquer ce désaccord, on peut dire que ceux qui estiment qu'il aurait mieux valu pour l'homme ne pas avoir été créé, c'est parce que l'oubli existe, et de ce fait il ne sert pas Hachem comme il conviendrait. Il aurait été préférable qu'il n'oublie pas, mais se souvienne constamment du jour de la mort, et ainsi faire la volonté de Hachem et se repentir, mais comme le yetser lui fait oublier tout cela, il aurait mieux valu qu'il ne soit pas créé.

Quant à ceux qui estiment qu'il était bon que l'homme soit créé, c'est parce qu'il peut vaincre le mauvais penchant et l'oubli. Ils ont fini par conclure que comme ce défaut est considérable, il aurait mieux valu qu'il ne soit pas créé, mais que comme il l'a été, il doit examiner ses actes, savoir qu'il ne se trouve pas en ce monde pour toujours, et sans cesse redouter le jugement et revenir à Hachem de tout son cœur.

L'homme doit se rappeler que le Saint béni soit-Il le juge pour chaque instant où il aurait pu faire une mitsva et ne l'a pas faite, sans en laisser passer aucun. Nous connaissons les paroles des Sages dans la Michna (Avot 3, 1) : « devant Qui tu es appelé à rendre des comptes ('din vé'hechbon') ». Pourquoi ces deux termes, « din » et « hechbon » ?

Le « din » porte sur le fait même de la faute, et le « hechbon » sur le temps pendant lequel on aurait pu faire une mitsva, car même là-dessus on est jugé.

C'est très grave, car une faute provoque des dégâts à la façon d'une allumette. De même qu'une seule allumette peut embraser un champ entier, une faute peut faire tout perdre, et par une mitsva il est possible de tout gagner. C'est pourquoi la force de la techouva est si grande.

Suite à la Page 2

HORAIRES DE CHABAT		
	Allumage	Sortie
Paris	19:57	21:02
Lyon	19:44	20:47
Marseille	19:40	20:40

On peut en donner pour preuve l'histoire bien connue de Rabbi Elazar ben Dourdaya (Avoda Zara 17a), qui a cherché à commettre une faute avec une prostituée habitant au loin. Il a pris une bourse remplie de pièces d'or et traversé sept fleuves. Au moment de l'acte, elle a soufflé et dit : de même que ce souffle ne retournera jamais à son origine, la techouva d'Elazar ben Dourdaya ne sera jamais acceptée.

Il alla s'asseoir entre deux hautes montagnes et demanda aux montagnes et aux collines d'implorer miséricorde pour lui. Elles refusèrent, car elles devaient demander pour elles-mêmes, ainsi qu'il est dit (Yéchaya 54, 10) « car les montagnes chancelleront etc. » De même, le ciel et la terre ne voulurent pas demander pour lui, car ils devaient demander pour eux-mêmes, ainsi qu'il est dit (ibid. 51, 6) : « Car les cieux s'évanouissent comme la fumée, etc. » De même, le soleil et la lune n'ont pas voulu, parce qu'ils devaient demander pour eux-mêmes, ainsi qu'il est dit (ibid. 24, 23) : « La lune sera couverte de honte, le soleil de confusion ». De même, les étoiles

et les constellations ont refusé. Il a dit : « La chose ne dépend que de moi. » Il a mis la tête entre ses genoux et a éclaté en pleurs jusqu'à ce que son âme s'échappe. Une voix céleste s'est élevée en disant : « Rabbi Elazar ben Dourdaya est convié à la vie du monde à venir. »

On ne comprend pas. La femme en question était foncièrement mauvaise, alors comment a-t-elle pu lui faire la morale ? C'est qu'elle-même s'est éveillée à la techouva tout à coup. Quand elle a vu comment Elazar ben Dourdaya donnait sa vie pour commettre une faute, elle a su qu'il ne faisait pas bien, et que tout cela était l'œuvre du mauvais penchant.

Elle a donc eu un mouvement de repentir de tout son cœur, c'est pourquoi elle a aussi réussi à faire faire techouva à Rabbi Elazar ben Dourdaya. Donc de même qu'il est possible de se dévouer entièrement pour une faute, c'est possible aussi pour faire une mitsva, et il faut beaucoup de dévouement pour une techouva véritable.

A PROPOS DE LA PARACHA

Car tout le peuple a agi par mégarde

Les disciples étaient installés dans la salle en demi-cercle du grand beit hamidrach « Beth Zilka » situé au centre de la ville de Bagdad, et écoutaient le cours du gaon Rabbi Abdallah Somekh. Ces disciples étaient eux-mêmes de grands sages, des érudits éminents et réputés. Parmi eux, se trouvaient Rabbi Yossef 'Haïm, auteur du « Ben Ich 'Haï », ainsi que Rabbi Eliahou Meni qui devint plus tard le Rav de 'Hevron.

Soudain apparurent sur le seuil du beit hamidrach trois policiers de la gendarmerie locale. Ils restèrent un long moment sur place, très troublés, regardant à l'intérieur avec hésitation. Finalement, ils tournèrent les talons et s'en allèrent comme ils étaient venus.

Lorsqu'il était Rav de la communauté de Bagdad, Rabbi Abdallah Somekh réussit à y faire rayonner la Torah. Il fonda une yeshiva vers laquelle affluaient des élèves de toute la région, à côté de laquelle il installa une maison d'étude de haut niveau qui forma des dizaines de Rabbanim destinés à enseigner la Torah. Au fil des années, son influence s'étendit à toutes les communautés d'Irak et à celles du Kurdistan voisin.

Des questions de halakha lui parvenaient de tous les pays du Maghreb. Des Rabbanim d'Europe sollicitaient sa recommandation pour leurs livres ainsi que son avis sur des questions halakhiques diverses. Même les Arabes de Bagdad respectaient le Rav vénéré des juifs.

A cette période, un des membres de la communauté juive fut mêlé à une affaire douteuse, susceptible de ruiner son commerce et même de l'envoyer en prison pour une longue période. Au bout de quelques temps, l'affaire fut confiée au wali, le gouverneur de la ville.

Ce dernier demanda à l'accusé de prêter serment sur sa version des faits afin de prouver son innocence. Celui-ci jura et fut acquitté. Les juifs de Bagdad étaient soulagés que leur ami fût sorti d'affaire.

Cependant, cette joie déplut à Moussa, un habitant connu de la ville. Ce Moussa, qui n'était autre que Moché, un juif qui avait renié sa foi, ne manquait aucune occasion de porter préjudice à ses anciens coreligionnaires.

Il demanda à être reçu par le gouverneur de Bagdad puis, sur le ton de la confiance, lui révéla « l'escroquerie » juive :

« Sachez que les serments des juifs sont sans valeur. Au début de chaque année, ils se rassemblent dans leurs synagogues et annoncent publiquement qu'ils annulent par avance tous les vœux et serments qu'ils prononceront durant l'année à venir. Ce stratagème est destiné en particulier à duper les autres peuples, au sein desquels ils vivent. »

Le gouverneur fut touché par les paroles de provocation de Moussa. Il se sentit trompé et ridiculisé par l'escroquerie juive, et ce sentiment se transforma bientôt en colère. Il exigea des explications sur cette coutume juive... de la part du Rav lui-même ! Les trois policiers qui étaient apparus au beit hamidrach avaient donc été dépêchés auprès du Rav Abdallah Somekh afin de l'amener chez le gouverneur.

Mais quand ces policiers virent l'image impressionnante du Rav, entouré d'une assemblée de disciples buvant ses paroles, ils furent saisis de crainte et de tremblement. « L'homme que nous avons eu mission de

chercher ressemble davantage à un ange qu'à un être humain », dirent-ils avec frayeur en rentrant chez le gouverneur.

Furieux, ce dernier les envoya une deuxième fois en les prévenant que s'ils ne revenaient pas accompagnés du Rav des juifs, leur fin serait amère...

Soumis, les policiers se rendirent donc chez Rav Abdallah et lui transmirent le message. Le Rav se leva, arrangea ses vêtements, et se dirigea vers la maison du gouverneur.

Lorsque les disciples virent leur Rav interrompre le cours et s'en aller, ils se joignirent tous à lui. De nombreux juifs qui se trouvaient dans la rue à ce moment-là prirent aussi part à l'honorable escorte qui suivait le Rav.

Le gouverneur, qui regardait par la fenêtre, attendant impatiemment la venue du Rav, fut stupéfait du spectacle qui s'offrait à ses yeux. Un gigantesque bloc humain se rapprochait lentement de sa maison. C'est seulement lorsqu'ils arrivèrent à proximité immédiate du bâtiment qu'il comprit qu'il s'agissait d'un convoi accompagnant le Rav.

La confusion se lisait sur le visage du gouverneur lorsqu'il sortit pour accueillir le Rav. Cependant, le grand respect et les égards que celui-ci lui témoigna adoucèrent son cœur. Il lui tendit la main et le fit entrer poliment dans sa demeure, ainsi que ses accompagnateurs.

Comme s'il avait oublié l'objet de cette rencontre, le gouverneur se mit à discuter avec son hôte de la situation et du bien-être des juifs de Bagdad. La conversation dévia alors vers toutes sortes de sujets, le gouverneur ne cachant pas son admiration devant ses paroles pleines d'intelligence.

C'est seulement vers la fin de l'entretien, avec une évidente hésitation et comme « en passant », que le gouverneur lui demanda si effectivement, les juifs annulaient par avance la validité de leurs serments et se permettaient ainsi de prêter de faux serments. Rabbi Abdallah, qui comprit parfaitement ce qui se cachait derrière cette rencontre, arbora un large sourire, demanda à l'un des accompagnateurs d'apporter un livre de prière de Kippour et l'ouvrit à la page de « Kol nidrei ».

« Cette prière, dit-il, commence par les mots 'tous les vœux que nous ferons, tous les engagements que nous prendrons' et se termine par 'car tout le peuple a agi par mégarde' », expliqua le Rav au gouverneur. Nous annulons seulement les serments prononcés par erreur, et uniquement ceux qui concernent la vie religieuse, certainement pas les vœux et serments qui ont un rapport avec l'argent... »

Le gouverneur s'excusa immédiatement de cet épisode gênant et changea de sujet de discussion, avant de finalement prendre congé du Rav avec une poignée de main chaleureuse et prolongée.

Depuis ce jour, le gouverneur devint l'ami intime de Rabbi Abdallah Somekh. Il prit l'habitude de se rendre chez ce dernier, principalement lors des Chabbats et des fêtes, afin de s'entretenir avec lui de sujets d'actualité et de recevoir des conseils concernant des problèmes délicats de gouvernance. Dès lors, les juifs vécurent dans la tranquillité.

A LA SOURCE

« Ecoutez, Cieux, et je parlerai, que la terre entende les paroles de ma bouche » (32, 1)

Le 'Hatam Sofer a expliqué par allusion ce que dit le Midrach sur notre paracha : « Celui qui a mal à l'oreille, comment peut-il se soigner le Chabbat ? Les Sages ont dit : un risque pour la vie repousse le Chabbat. »

Il explique que les commentateurs discutent pour savoir s'il est permis le Chabbat de dire le « vidouï » si cela représente un soulagement, ou si au contraire cela rend malheureux de se rappeler ses nombreux péchés.

Il semble que d'après cela, il y ait lieu de se demander s'il est permis à un talmid 'hakham qui parle en public le Chabbat de faire des reproches au public et de leur dire des choses dures à entendre, si cela doit faire de la peine aux auditeurs !

Mais le « Chabbat Chouva », on peut réparer toutes les fautes qu'on a commises pendant tous les Chabbats de l'année. Il s'ensuit que ce Chabbat représente un « risque pour la vie », car si on ne le fait pas maintenant, quand le pourra-t-on ? C'est pourquoi les rabbanim ont l'habitude de parler de moussar et de chercher à éveiller les cœurs ce Chabbat-là.

On l'apprend de Moché notre maître, qui est mort un Chabbat. Ce jour-là, il a dit aux bnei Israël les paroles de remontrances de la parachat Ha'azinou.

C'est ce que signifient les paroles du Midrach : « Celui qui a mal à l'oreille », dont l'oreille n'entend pas de paroles de moussar et de remontrances, « comment peut-il se soigner le Chabbat ? » A cela, il répond qu'« un risque pour la vie repousse le Chabbat », et que c'est un devoir sacré de dire des paroles de moussar et de remontrances même le Chabbat...

« Je ferai mourir et vivre, J'ai blessé et Je guérirai » (32, 39)

Il y a lieu de se demander pourquoi il est dit « Je ferai mourir » au futur et « J'ai blessé » au passé. Apparemment, il aurait fallu dire « Je ferai mourir et vivre, Je blesserai et je guérirai » !

L'auteur de « Or Moché » répond à cette question d'après ce que dit le 'Hida dans « Sefat HaNa'hal » au nom des Sages dans la Guemara Sanhédrin (91b), que dans l'avenir, au début les morts se relèveront tels qu'ils étaient au moment de leur mort : boiteux, aveugle, muet et ainsi de suite, pour qu'on les reconnaisse, et ensuite ils seront guéris.

C'est ce que dit le verset « Je ferai mourir et vivre », même quand je ferai revivre, ce sera encore selon la situation qui existait auparavant, tels que « J'ai blessé ». C'est seulement ensuite que « Je guérirai », une nouvelle action pour les guérir dans l'avenir.

« Le rocher qui t'engendra, Tu le dédaignes, et tu oublies le D. Qui t'a fait naître » (32, 18)

Sur l'utilité et la nécessité de l'oubli, Rabbeinou a écrit dans « Hovot Halevavot » que sans l'oubli, l'homme serait constamment plongé dans la tristesse. Aucune joie ne serait capable de détourner son esprit de cette tristesse, et il ne profiterait de rien de ce qui réjouit, parce qu'il se rappellerait les malheurs qu'il a connus dans le passé, et n'aurait aucun espoir de jamais trouver le repos si quelqu'un lui est hostile, parce qu'il ne serait jamais capable d'oublier la raison de cette hostilité, et craindrait toute sa vie de l'éveiller.

« C'est par cette chose-là que vos jours se prolongeront » (32, 47)

Une certaine femme, brisée et remplie de tristesse, rentra un jour,

affolée, au beit hamidrach du « Tourei Zahav », en lui criant : « Hélas, seigneur, mon fils s'est tellement affaibli qu'il est sur le point de mourir ! » Il lui répondit : « Est-ce que je suis à la place de D. ? » La femme lui dit : « Je supplie la Torah qui est en vous, car la Torah et le Saint béni soit-Il sont Un. »

Il lui dit : « Voici ce que je vais faire. La Torah que j'étudie en ce moment, je la donne en cadeau à l'enfant, peut-être que par ce mérite il vivra, car il est écrit : 'C'est par cette chose-là que vos jours se prolongeront.' »

Au même moment, il guérit...

Par allusion

« Car ce n'est pas une chose vide pour vous »

Ces paroles ont la valeur numérique de « guematriot »...

C'est là-dessus que la Torah écrit « ce n'est pas une chose vide pour vous », on peut donc lui accorder aussi de l'importance.

Même sans cela, il est question de son importance chez les Sages, qui l'ont utilisée plusieurs fois, et c'est l'une des trente-deux midot de Rabbi Eliezer fils de Rabbi Yossi HaGualili.

(« Tossefet Berakha »)

A LA LUMIERE DE LA PARACHAH EXTRAIT DE L'ENSEIGNEMENT DU GAON ET TSADIK RABBI DAVID PINTO CHELITA

Un raisonnement à partir de la terre

« Ecoutez, cieux, et je parlerai, que la terre entende les paroles de ma bouche » (Devarim 32, 1)

Nos Sages ont dit dans le Midrach (Sifri Devarim 306) :

Le Saint béni soit-Il a dit à Moché : dis aux bnei Israël de regarder le Ciel que j'ai créé pour vous servir. Est-ce qu'il a modifié sa conduite, ou est-ce que le soleil a dit : « Je ne vais plus monter à l'est et éclairer le monde entier » ? Non seulement cela, mais il se réjouit de faire Ma volonté, ainsi qu'il est écrit (Téhilim 19, 7) : « Il est comme un marié qui sort de la 'houpa. » Et regardez la terre que J'ai créée pour vous servir : est-ce qu'elle a modifié sa conduite, est-ce que vous avez semé sans qu'elle fasse pousser, ou semé du blé et qu'elle fasse pousser de l'orge, ou est-ce que la vache a dit : « Je n'ai pas envie de battre le blé ni de labourer aujourd'hui », ou est-ce que l'âne a dit : « Je n'ai pas envie de porter une charge ni d'aller où que ce soit » ? A plus forte raison pour vous ! Ceux-là n'ont rien à gagner ni à perdre, s'ils se conduisent bien ils n'ont pas de récompense, et s'ils fautent ils ne sont pas châtiés, ils n'ont pas à avoir pitié de leurs fils et de leurs filles, et pourtant ils ne modifient pas leur conduite. Alors vous, qui recevez une récompense si vous le méritez, un châtiment si vous fautez, vous qui avez pitié de vos fils et de vos filles, à combien plus forte raison vous devez ne pas modifier votre conduite !

Il s'ensuit que l'homme doit faire un raisonnement a fortiori par rapport à la terre. De même que tous ceux-là, qui n'ont pas d'intelligence, font tout de même la volonté de D., s'en réjouissent et chantent Ses louanges, non seulement cela mais la montagne a tremblé lorsque la Chekhina est descendue sur elle, nous, dont l'âme a été prise de sous le trône de gloire et qui est une parcelle divine, à combien plus forte raison, et combien nous devons Le redouter !

Si quelqu'un dit que ceux qui n'ont pas de mauvais penchant ne sont pas semblables à ceux qui ont un mauvais penchant, la réponse est que c'est la raison pour laquelle D. a montré aux bnei Israël au moment du don de la Torah que la montagne tremblait. Il leur a dit : « Bien que Je vous aie donné le mauvais penchant, maintenant Je vous donne la Torah comme antidote, et elle est appelée à faire entrer en vous la crainte du Ciel. »

L'émulation intellectuelle

Le Rav de Jérusalem, le gaon Rabbi Yossef 'Haïm Sonnenfeld zatsal, s'est exprimé de façon particulière : « Je n'ai jamais souffert de la jalousie. Mais de qui suis-je jaloux ? Du 'Cha'agat Arié' ! »

Pourquoi donc ? On raconte sur lui que lorsque arriva le moment de sa mort, les rabbanim et les responsables de la communauté se rassemblèrent dans sa chambre. Le gaon était sur son lit, et demandait de temps en temps un autre traité pour le consulter. A chaque traité qui arrivait entre ses mains, il le feuilletait un peu et demandait qu'on lui en apporte un autre. L'un des responsables de la communauté fit un signe au chamach qu'au lieu d'un traité, il apporte au Rav le livre « Ma'avar Yabok », pour qu'il lise dedans le vidouï et les prières qui précèdent la sortie de l'âme.

Quand le gaon s'en aperçut, il sourit et dit : non seulement je n'ai pas eu le temps de commettre une faute, mais même de penser à une faute quelconque je n'en ai pas eu le temps, car toute ma vie j'ai été plongé dans mon étude, quand aurais-je pu avoir le temps de fauter ? « De ce vidouï, je suis jaloux », dit Rabbi Yossef 'Haïm Sonnenfeld avec émotion.

Qui ne m'a pas fait goy

Le livre « Ouvdot Véhanhagot Brisk » raconte au nom de Rabbi Zéev Rosen-garten zatsal : Un matin, quand le gaon Rabbi Baroukh Ber zatsal rentra chez lui, il rencontra à la porte de sa maison un ouvrier qui venait réparer quelque chose. Il lui dit bonjour en polonais, et l'ouvrier sourit...

Le gaon demanda à la rabbanit qu'elle vérifie pourquoi l'ouvrier avait souri quand il lui avait dit bonjour. L'ouvrier répondit : il a cru que j'étais un goy et il m'a dit bonjour en polonais, moi je suis juif et il aurait pu me dire « gut morgen »...

Quand Rabbi Baroukh Ber entendit cela, il se mit à trembler et supplia l'ouvrier de lui pardonner car il se repentait. L'ouvrier ne comprenait pas ce qu'il y avait à pardonner, il n'avait pas du tout été vexé...

Rabbi Baroukh Ber lui expliqua la différence entre un juif et un goy et la valeur du juif. Quand il vit que l'ouvrier comprenait cela, et qu'il le pardonnait néanmoins, il s'apaisa.

Des pensées de techouva

Un beau jour, après la prière de cha'harit, le Rav Bernstein zatsal s'aperçut que son beau-père, le gaon Rabbi Baroukh Ber zatsal, était pâle. Quand il s'approcha pour lui demander comment il se portait, Rabbi Baroukh Ber lui dit qu'il tremblait de peur d'avoir rendu un « guet » invalide.

Que s'était-il donc passé ?

Un jour, il avait trouvé dans ses livres un ouvrage portant le tampon de la synagogue de Karmentsog, où la yéchivah de Kamenitz avait été exilée, si bien que cela faisait de lui un voleur. Quand il était passé à Minsk, on l'avait associé pour faire partie des trois personnes président à un « guet », or il existe un avis selon lequel si les dayanim ne sont pas totalement « honnêtes », cela peut invalider le guet !

Il ne s'apaisa pas avant de s'être rappelé que sur le chemin de Karmentsog à Vilna, quand une bande de brigands l'avait attaqué, il avait dit le vidouï et s'était totalement repenti. Comme il avait fait techouva, et qu'il n'avait aucun moyen de rendre le livre, il n'était donc pas un méchant...

Je ne me suis jamais révolté contre Toi

L'un des disciples du gaon Rabbi Yé'hzekel Abramsky zatsal a raconté qu'il avait entendu de sa bouche à l'issue d'un Yom Kippour qu'il disait avec une grande émotion :

Quand je suis allé dormir hier soir, la nuit de Kippour, j'ai dit à Hachem :

« Maître du monde, pardonne-moi, car même si mes fautes sont nombreuses, je ne me suis jamais révolté contre Toi, je n'ai jamais agi par révolte. J'ai fauté involontairement, pas par révolte, et celui qui ne se révolte pas contre le roi est un serviteur fidèle, c'est pourquoi le roi pardonne à son serviteur fidèle... »

Ramène-nous, notre Père, à Ta Torah

Le gaon Rabbi 'Haïm Brim zatsal a raconté :

Je me souviens qu'une fois, j'étais chez le 'Hazon Ich zatsal, à un moment où il était chalia'h tsibur le jour du yahrzeit de sa mère la rabbanit. Quand il est arrivé à la bénédiction « Hachiveinou », ramène-nous, notre Père, à Ta Torah, quand il a dit les mots « ramène-nous en techouva totale devant Toi », il a éclaté en sanglots déchirants, comme quelqu'un qui a vraiment sur quoi faire techouva... (« Marbé 'Haïm »)

La tension est montée automatiquement

On raconte sur le gaon Rabbi Eliahou Lopin zatsal, auteur de « Lev Eliahou », dans l'introduction à son livre, que lorsqu'il a dû subir une opération aux yeux, tout à coup, au milieu de l'opération, sa tension a monté considérablement, et il était en grand danger. Rabbi Eliahou est resté à l'hôpital pendant plusieurs semaines, et par la grâce de Hachem, il est resté en vie.

Le médecin s'est excusé en disant que ce n'était pas de sa faute si la tension avait monté au milieu de l'opération, il avait fait des examens plusieurs fois auparavant, et tout allait bien. Il ne comprenait absolument pas pourquoi la tension avait monté.

Plusieurs années plus tard, Rabbi Eliahou dut subir une autre intervention, qui se passa bien. Quand ses élèves vinrent lui rendre visite, il leur raconta :

Vous vous souvenez certainement que pendant l'opération précédente de mes yeux, je me suis trouvé en grand danger. La raison en était que juste avant l'opération, je me suis dit que c'était un moment où j'étais jugé en haut, et que je devais faire techouva. J'ai décidé de réfléchir à ma conduite passée depuis que j'étais un enfant de douze ans jusqu'à maintenant. Naturellement, la tension est montée automatiquement et je me suis trouvé en danger. C'est pourquoi maintenant, pour cette opération, je n'ai pas du tout réfléchi, et D. merci tout s'est bien passé...

Chercher tous les jours à faire une bonne chose

A l'issue de Yom Kippour, un garçon rentra chez le 'Hazon Ich zatsal pour lui demander : hier, à la fin de la prière de néïla, il y a eu un grand mouvement de ferveur dans la yéchivah, et quelques minutes plus tard, nous avions à peine terminé la prière que le chalia'h tsibur était déjà dans ma'ariv avec les mélodies de toute l'année : « Lui Qui est miséricordieux pardonnera la faute... » Qu'est-ce que c'est que ce passage brutal de l'un à l'autre ?

Et si telle est la nature de l'homme, quelle est la valeur de Yom Kippour ?

Voici ce que lui a répondu le 'Hazon Ich (rapporté dans le livre « Ma'assé Ich ») :

On ne nous demande pas d'être des anges, chez qui la prière est plus élevée. Nous devons simplement réparer quelque chose et nous placer sur le bon chemin. Nous n'avons pas la force d'opérer le changement que nous voudrions. Mais chaque jour, et en particulier à Yom Kippour, nous devons prendre sur nous de modifier notre voie et de nous améliorer en quelque chose, en recherchant chaque jour à faire quelque chose de bon, on ne nous demande rien de plus !

GARDE TA LANGUE

Colporter une médisance qui est absolument vraie

Il est interdit de colporter une médisance même si elle est absolument vraie, même si ce n'est pas devant la personne, et même si l'on sait qu'on dirait la même chose devant elle. A plus forte raison si on a l'audace de dire devant elle : tu as parlé de lui, ou : tu lui as fait telle et telle chose, c'est interdit, et c'est une faute encore beaucoup plus grave. De cette façon, on fait entrer une grande haine dans le cœur de la personne concernée, qui pensera désormais que c'est totalement vrai, sinon on n'aurait pas eu l'audace de parler devant elle.

('Hafets 'Haïm)